

Yvelines votre canton

Houilles / Communes : Houilles > Carrières-sur-Seine

La lettre du Conseil général des Yvelines



n° 8
Juin 2010



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr



Alexandre JOLY
Vice-Président du Conseil général
Maire de Houilles

Flash

Visite ministérielle à la gare de Houilles/Carrières

Le 14 avril dernier, Alexandre Joly, a reçu Brice Hortefeux, Ministre de l'Intérieur, Guillaume Pepy, Président de la SNCF, Alain Gournac, Sénateur-Maire du Pecq et Arnaud de Bourrousse, Maire de Carrières-sur-Seine, lors d'une visite de la nouvelle gare de Houilles/Carrières. Le Ministre effectuait ce déplacement impromptu à Houilles pour présenter un « plan national de sécurisation dans les transports en commun » ●

Nouveau terrain en gazon synthétique au stade des Amandiers à Carrières

L'intervention du Conseiller général, Alexandre Joly, a permis à la Ville de Carrières-sur-Seine de bénéficier d'une aide importante (246 266 €) du Conseil général en 2009 pour installer un nouveau terrain en gazon synthétique en remplacement d'un terrain stabilisé au stade des Amandiers. Ce nouveau terrain ouvert en novembre 2009 permet aux sportifs carrillons une utilisation quelque soit le temps. Il est également doté d'un nouvel éclairage ●



Terrain synthétique au stade des Amandiers à Carrières-sur-Seine

Terrain multisports en gazon synthétique stade Ostermeyer à Houilles

L'actuel terrain en stabilisé du stade Ostermeyer va être remplacé par un terrain en gazon synthétique. Ce terrain à usage des sportifs et des élèves du collège Lamartine sera dès la fin 2010 utilisable par tout temps. Ce projet municipal représente un investissement de 1 172 900 € HT et, au titre de l'aide aux infrastructures sportives utilisées par les collèges, bénéficiera d'une subvention importante du Département ●

Education

Soutien du Conseil général aux collèges de notre canton

Le Conseil général permet aux collèges des Yvelines de bénéficier d'aides dans des domaines variés.

Le collège **Les Amandiers** de Carrières a reçu une subvention pour réaliser des travaux de réparation d'infiltrations en toiture et de sécurité dans le bâtiment. L'installation d'alarme-incendie va être remplacée en 2010 et l'ensemble des façades devrait être rénové en 2011. Au collège **Alphonse de Lamartine** de Houilles, des travaux de sécurité seront engagés cette année. Les sanitaires des élèves seront rénovés dans le cadre du programme départemental d'investissements et le câblage des bâtiments sera réalisé d'ici la fin 2010.

Le Département réalise aussi des travaux d'accessibilité dans les collèges. Ainsi, le collège **Guy de Maupassant** de Houilles, construit en 1936 et réhabilité en 1993, qui

accueille près de 800 élèves, va bénéficier dans les prochaines années de travaux importants de mise en accessibilité conformément à la loi du 11 février 2005. Une étude-diagnostic sur l'accessibilité de cet établissement scolaire est en cours de réalisation par un cabinet spécialisé mandaté par le Conseil général. Sans attendre, le Conseil général a alloué une dotation pour réaliser des travaux de sécurité dans cet établissement en 2010.

Enfin, le Conseil général apporte son soutien aux collèges pour l'amélioration des conditions de travail des élèves et des enseignants. Il attribue des subventions pour l'acquisition d'équipements pédagogiques comme un vidéo-projecteur pour une salle de réunion et 5 Tableaux Numériques Interactifs au collège **Alphonse de Lamartine** ●

Civisme



Visite des collégiens des Amandiers au Conseil général

Le 5 mars dernier, le Président Alain Schmitz et Alexandre Joly, délégué aux sports, ont accueilli l'ancien champion cycliste Bernard Hinault et les organisateurs du tour de France au Domaine de Madame Elisabeth (propriété du Département) à Versailles, à l'occasion de la signature d'un partenariat de 4 ans pour la **course classique Paris-Nice**. Les quatre arrondissements des Yvelines verront passer cette course de 2010 à 2014. Le 7 mars 2010, le prologue s'est tenu à Montfort-L'amaury puis le 8 mars le départ de la 1^{ère} étape a été donné à Saint-Arnoult-en-Yvelines. En 2013, ce

Le 16 avril dernier, 21 élèves du collège **Les Amandiers** de Carrières ont assisté à une séance de l'assemblée du conseil général et ont découvert l'hôtel du département à Versailles. Un guide civique présentant le rôle du Département et les services apportés aux Yvelinois leur ont été remis. Ils ont ensuite l'après-midi visité le musée parlant du château de Versailles ●



Signature du partenariat pour la course Paris-Nice

sera le tour de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye ●

Sport

Expressions politiques

Groupe de la majorité départementale - Ensemble pour les Yvelines

Le budget 2010 consacré à la **politique sociale** du Département s'élève à 483,2 M€, soit **22 M€ d'augmentation**. Cet engagement en faveur des Yvelinois les plus fragiles traduit notre volonté d'agir pour plus de **solidarité**, priorité du Président Alain Schmitz et de notre majorité.

Notre groupe privilégie **3 axes** : - **accompagnement et soutien à l'autonomie** des personnes dépendantes, âgées ou handicapées ; - **aide aux familles** : le budget de l'aide sociale à l'enfance passe à 122,8 M€ en 2010 (+1,2%) ; - **aide à l'insertion professionnelle**, avec 17 000 bénéficiaires du rSa dans les Yvelines et 27 % d'augmentation des crédits qui y sont consacrés en 2010. Une politique dynamique, solidaire et innovante que les élus d'Ensemble Pour les Yvelines soutiennent avec détermination.

Groupe socialiste et apparenté

Désaccords sur les priorités budgétaires départementales.

Le Conseil général a adopté son budget 2010. La majorité augmente la fiscalité des Yvelinois de 14,8% et restreint les aides aux familles, associations et communes. Les finances du département souffrent des transferts de solidarité nationale non compensés par l'Etat : RSA, APA et Handicap. Nos ressources s'étiolent et les demandes d'aides sociales explosent. Notre groupe a vivement réagi aux arbitrages d'économies budgétaires : suppressions de la prime de Noël des enfants de chômeurs et aux Centres de loisirs, réduction des plafonds d'aides aux communes et à la construction de logement. Les élus socialistes désapprouvent la politique d'aide économique élitiste vers les grands groupes, qui engrangent des bénéfices et recourent au licenciement, au détriment des PME PMI aux projets innovants et créateurs d'emplois.

Groupe communiste

Un autre budget était possible. Il était possible de proposer un autre budget avec une augmentation des impôts de l'ordre de 4% au lieu de 14,8% et d'orienter plus d'un milliard d'euros au profit des Yvelinois. 1) En modifiant l'aide à la construction de logements (CEDOR) qui ne peut être la même pour l'accession privée et le logement social. 2) En exigeant le remboursement que l'Etat doit au département et les aides données aux entreprises qui délocalisent, comme Continental, ou qui licencient. 4) En s'appuyant sur le personnel départemental et en le considérant autrement qu'un coût qu'il faut réduire. Ces mesures permettaient de ne pas augmenter les impôts départementaux.

Edito

Chers Carrillons, Chers Ovillois,
Depuis les lois de **Décentralisation des 22 juillet 1983 et 12 juillet 1985, le Département à la compétence pour la construction, l'entretien, le fonctionnement et la restauration des collèges. Les agents techniques des collèges (Tos) ont été intégrés au sein du personnel du Conseil général depuis 2006. Le Département, institution de proximité, a modernisé et construit avec efficacité de nombreux collèges et les équipements sportifs y afférents comme les terrains multisports et les gymnases. Ainsi, après l'aménagement d'un terrain synthétique à Carrières-sur-Seine, le collège Guy de Maupassant à Houilles va être rénové et rendu plus accessible d'ici 2015. Au niveau cantonal, je relaye les demandes des Principaux de collège auprès des services du Département pour répondre aux mieux à leurs attentes.**

Restant à votre écoute.
Fidèlement ●

Contacts

Pour plus d'informations sur le Conseil général, vous pouvez visiter le site internet : www.yvelines.fr.

Pour contacter ou prendre rendez-vous avec votre conseiller général, Alexandre Joly :

tél : **01 39 07 73 40**

fax : **01 39 68 22 20** ●